



Quatre-vingt-cinquième session

EB85.R11

Points 26.1 et 26.2 de l'ordre du jour

23 janvier 1990

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Comité permanent des Organisations non gouvernementales;¹

DECIDE d'établir des relations officielles avec les organisations non gouvernementales suivantes :

Association mondiale pour la Réadaptation psychosociale;
Commonwealth Association for Mental Handicap and Development Disabilities;
Union internationale des Organismes familiaux.

Quinzième séance, 23 janvier 1990
EB85/SR/15

¹ Document EB85/36.